

L'ECONOMISTE

Le Cercle des Experts

MIEUX CONNAITRE ET MIEUX LUTTER CONTRE LA FRAUDE COMPTABLE

Par Mohamed LAHYANI | Edition N°: 6535 Le 12/06/2023



Mohamed LAHYANI est expert-comptable et commissaire aux comptes au cabinet *Audit & Analyse*. Il est aussi président de la Commission fiscale et juridique du Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables Tanger-Tétouan-Al Hoceïma. Il est auteur de nombreux ouvrages sur l'audit fiscal, l'audit comptable, l'évaluation des sociétés, ...

La fraude est devenue, ces dernières années, un fléau d'envergure internationale. Nous avons ainsi été témoins des fraudes en entreprise dans le monde. Elles ont très souvent entraîné d'importantes pertes financières pour les investisseurs, des démissions de dirigeants et d'administrateurs, des pertes d'emplois pour les salariés, et parfois même les faillites des sociétés concernées.

La fraude comptable consiste à présenter de manière intentionnelle des comptes ou une information financière ne représentant pas la réalité économique de l'entreprise. La fraude comptable peut porter sur :

- les comptes statutaires ou les comptes consolidés ;
- les données de gestion internes à l'entreprise (reporting, tableaux de bord) ;
- les données financières communiquées au tiers (communication financière).

Ce type de fraude se traduit par la manipulation des informations chiffrées dans le but de tromper le lecteur sur la situation patrimoniale et/ou la performance économique de l'entreprise. La fraude comptable est moins fréquente que les détournements dans la mesure où elle est nécessairement le fait de personnes haut placées dans la hiérarchie de l'entreprise (dirigeants, gouvernement d'entreprise). Les motivations de ce type d'agissement sont par ailleurs plus complexes que dans le cas des détournements. Elles peuvent résulter d'une volonté d'enrichissement personnel, par exemple si la rémunération des dirigeants est indexée sur les performances économiques (bonus liés

aux résultats ou au chiffre d'affaires) ou capitalistiques (dans le cadre de la revente éventuelle d'actions ou de parts sociales) de l'entreprise.

Toutefois, dans ce type de schéma, d'autres motivations peuvent conduire le fraudeur à altérer volontairement les comptes de l'entreprise. En améliorant artificiellement la situation financière, il peut chercher par exemple à rassurer les actionnaires, à être conforté dans son poste en raison de ses bons résultats ou à maintenir les concours bancaires. Plus rarement, le fraudeur adoptera une démarche inverse visant à détériorer le résultat. La motivation sera alors essentiellement d'ordre fiscal.

L'investigation au cœur du programme anti-fraude

Il convient de noter que les fraudes comptables sont en général les plus coûteuses et peuvent, dans certains cas, conduire à la faillite de l'entreprise. En effet, dans la mesure où les états financiers constituent le premier indicateur de performance d'une entité économique, leur manipulation peut retarder l'adoption de mesures correctrices. Parfois, la révélation de la fraude intervient trop tard et c'est alors la pérennité de l'entreprise qui est compromise.

- Qu'est-ce qu'une mission d'investigation?

Une mission d'investigation consiste à intervenir dans une entreprise en cas de fraude avérée ou de soupçons de fraude. Les objectifs poursuivis lors d'une mission d'investigation sont les suivants :

- confirmer ou infirmer les soupçons existants ;
- reconstituer les schémas d'opérations frauduleuses ;
- collecter des preuves en vue d'éventuelles poursuites judiciaires;
- évaluer les impacts financiers ;
- identifier le cas échéant les acteurs potentiellement responsables.

- Investigations mises en œuvre par les équipes d'audit interne de l'entreprise



En améliorant artificiellement la situation financière, le fraudeur peut chercher par exemple à rassurer les actionnaires, à être conforté dans son poste en raison de ses bons résultats ou à maintenir les concours bancaires (Ph. DR)

Lorsque la taille de l'entreprise le permet, des équipes spécialement dédiées à la surveillance du respect des procédures comptables et opérationnelles sont constituées pour diligenter tout au long de l'année des contrôles spécifiques au sein des différentes filiales et entités. Les départements d'audit interne ont pris une grande importance dans l'organigramme des groupes.

De manière générale, ces équipes ont un rôle préventif qui consiste à contrôler la bonne application des procédures. Il est néanmoins de plus en plus fréquent de voir ces mêmes équipes mobilisées en cas de soupçon de fraudes afin de procéder à de véritables investigations.

Encore convient-il de s'assurer que les auditeurs déployés dans ce type de situation bénéficient bien de l'expérience et de la formation appropriées. En effet, la détection des fraudes ne constitue pas une compétence prioritaire de l'auditeur interne : *«l'auditeur interne doit posséder des connaissances suffisantes pour identifier les indices d'une fraude, mais il n'est pas censé posséder l'expertise d'une personne dont la responsabilité première est la détection et l'investigation des fraudes»*.

On a vu cependant dans certaines banques se constituer des équipes de type «commando» très spécialisées au sein des départements de l'audit interne et qui interviennent en priorité sur les problèmes de fraudes.

- Investigations mises en œuvre par des prestataires externes

Lorsque l'entreprise est dépourvue d'équipes d'audit interne, ou lorsque ces dernières ne disposent pas d'une compétence spécifique en matière d'investigation, les entreprises peuvent faire appel à des spécialistes externes, qui vont soit intervenir seuls, soit assister les équipes d'audit interne dans le cadre de leurs travaux.

A ma connaissance, il n'existe pas aujourd'hui de diplôme spécifique reconnu au Maroc en matière d'investigation financière. Tout le monde peut donc a priori s'improviser spécialiste en investigation. Compte tenu du caractère technique et souvent très sensible des problématiques concernées, il est donc impératif de choisir le prestataire avec le maximum de précautions.

Pour ce faire, il convient d'obtenir l'ensemble des garanties de la part du professionnel en matière de compétences, d'expérience et de respect des règles déontologiques.

S'agissant de problématiques comptables et financières, le recours à un expert-comptable spécialisé inscrit au tableau de l'Ordre constitue une option sécurisée puisque les interventions de ce dernier sont toujours encadrées par un dispositif normatif et déontologique particulièrement strict.

Tous concernés

La fraude touche toutes les entreprises quelles que soient leur taille, leur secteur d'activité ou leur pays. Si les statistiques divergent sur le montant moyen de pertes, toutes s'accordent pour considérer le phénomène comme très préoccupant pour l'économie dans son ensemble. Plus que le coût direct, les répercussions indirectes sont les plus nuisibles pour les entreprises : baisse du cours de bourse, dégradation des

relations commerciales, de l'image de marque et de la réputation, perte de motivation du personnel, etc.

Les fraudes sont multiples et protéiformes : concernant les dirigeants, il s'agit d'une part des fraudes sur les états financiers qui consistent en une présentation frauduleuse des données chiffrées relatives à la situation de l'entreprise, d'autre part des manœuvres de dissipation de l'actif social. Les données statistiques montrent que les dirigeants fraudeurs sont en grande majorité des individus présentant un profil éthique normal mais qui se trouvent dans une configuration qui les conduit à commettre des malversations. Ces circonstances correspondent à différents facteurs tels que l'appât du gain, la pression des marchés ou encore l'existence de failles dans le système de contrôle.

Les entreprises cherchent à renforcer leurs procédures de contrôle en intégrant notamment dans leurs dispositifs internes des systèmes d'alerte, afin de faciliter la communication à tous les échelons et de renforcer la prise de conscience générale face à ce problème.

Lors de soupçon de fraude ou de fraudes avérées, il n'est pas rare de voir les entreprises faire appel à des experts-comptables ou à des équipes d'audit interne en amont de toute action judiciaire afin de diligenter une investigation.

Les objectifs poursuivis lors d'une telle intervention sont alors de confirmer ou d'infirmer les soupçons existants, de reconstituer les schémas d'opérations frauduleuses, de collecter des preuves en vue d'éventuelles poursuites judiciaires, d'évaluer les impacts financiers et le cas échéant d'identifier les acteurs potentiellement responsables.

L'intérêt d'une telle mission d'investigation est d'abord de mettre un terme à la fraude en mettant le responsable hors d'état de nuire.

Il s'agit ensuite de collecter des éléments de preuves afin d'obtenir réparation du préjudice subi en engageant la responsabilité directe du dirigeant ou en recherchant les éventuelles responsabilités indirectes (complices, receleurs, etc.). Enfin, l'objectif est d'empêcher que de telles fraudes ne se reproduisent en mettant en application les recommandations formulées à l'issue de l'intervention.

Le constat ainsi dressé ouvre donc la voie à la possibilité d'une spécialisation de certains experts dans le domaine particulier de la lutte anti-fraude. Cette compétence est d'ailleurs déjà reconnue aux États-Unis comme une discipline à part entière avec le diplôme d'«*analyste des fraudes*».

Peut-être, dans un futur proche, le Maroc évoluera-t-il à son tour dans le sens d'une reconnaissance institutionnelle de ces compétences spécifiques.

Modes opératoires

- **Majorations artificielles des produits :**

- * Factures fictives

- * Non-respect du principe de spécialisation des exercices

- **Dissimulation des charges :**
 - * Non-enregistrement des factures fournisseurs
 - * Activation des frais
 - * Omission ou sous-estimation des provisions
 - * Présentation des comptes de charges pour améliorer l'EBE ou le résultat d'exploitation
- **Dissimulation du niveau d'endettement financier :**
 - * Dissimulation des emprunts
 - * Présentation des dettes pour diminuer artificiellement le taux d'endettement
- **Dissimulation des engagements hors-bilan :**
- **Surévaluation des actifs :**
 - * Surévaluation des immobilisations
 - * Surévaluation des stocks
- **Technique de déconsolidation :**
 - * Constatation d'une plus-value fictive suite à une vente d'actifs auprès d'une entité non consolidée
 - * Transfert de la dette et de certains actifs risqués vers une autre entité du groupe
 - * Manipulation du périmètre de consolidation.